

Luc Parlier - weXpay

Mardi 28 Octobre 2008

Responsable relations éditeurs

La Presse saura-t-elle se réapproprier la fonction Kiosque ?

La fonction Kiosque permet de rémunérer l'éditeur d'un contenu ou d'un service en ligne. Historiquement cette fonction a été déléguée à l'opérateur téléphonique (Télécel). Internet réunit aujourd'hui les FAI pour ressusciter ce qui fut une vraie réussite.

Pourtant, le développement de la mobilité et la multiplication des modes d'accès qu'elle entraîne ne plaident pas pour la pérennité de cette approche. Quid le jour où l'internaute se connecte depuis un accès public ?

Dans le monde en dur, la fonction Kiosque est assurée par la monnaie. On achète son journal, on fait un Loto, on paye son café, ... avec les espèces qui sont au fond de sa poche. L'argent liquide a des propriétés dont l'économie numérique a besoin pour se développer.

La Presse a su créer son propre réseau pour assurer sa distribution. En s'appuyant sur ce réseau et sur sa capacité de communication, la Presse a les moyens de diffuser une monnaie numérique. Il y a là une opportunité de se réapproprier la fonction Kiosque et d'occuper une position stratégique dans le monde en ligne. La Presse saura-t-elle la saisir ...